

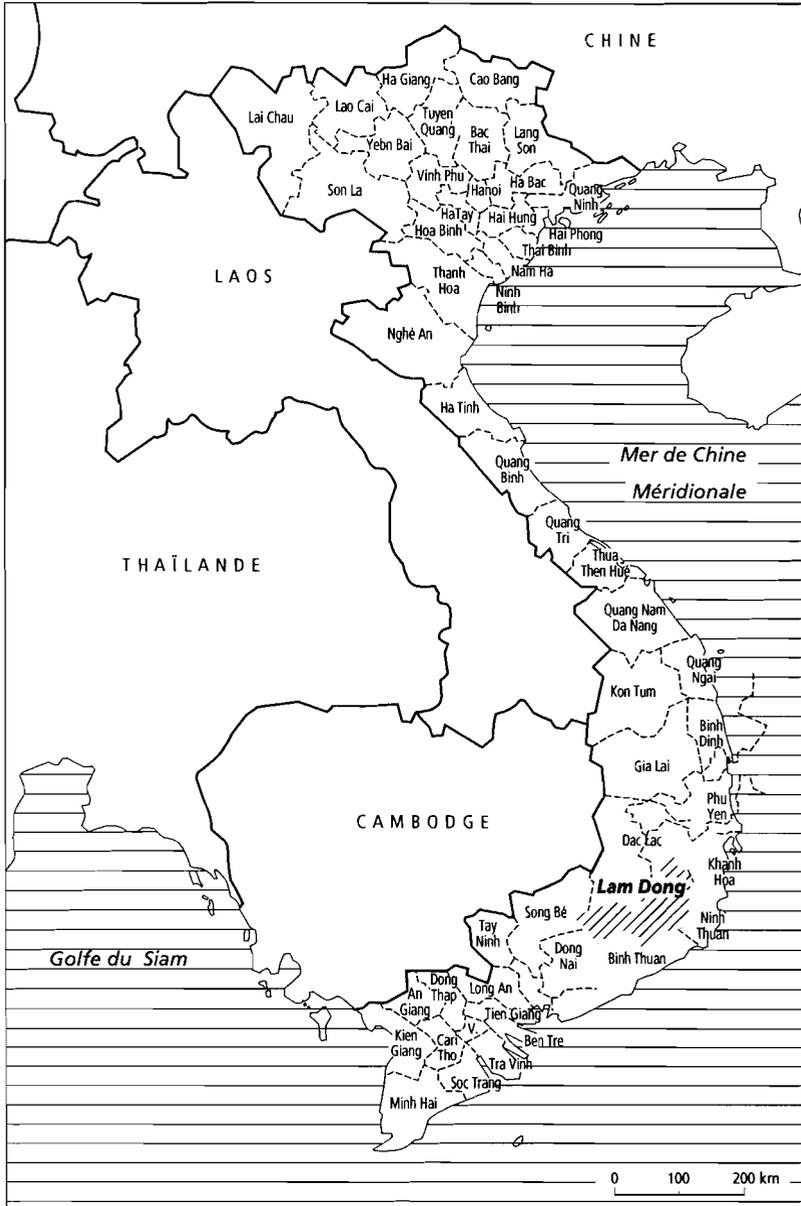
Migration dirigée et développement séricicole au Vietnam

Françoise Clavairolle
Ethnologue

Au cours des quatre décennies écoulées depuis la signature des accords de Genève mettant fin à la présence française en Indochine (1954), la population vietnamienne a été contrainte à des déplacements incessants dans les limites et hors de son territoire.

On peut classer ces déplacements en trois catégories : forcés, dirigés et spontanés. La première catégorie inclut tous les mouvements de population pour cause et/ou par crainte de violences physiques et sociales. Elle concerne les habitants du Nord-Vietnam réfugiés au Sud après les accords de Genève, les populations urbaines et rurales qui ont fui les bombardements pendant la seconde guerre d'Indochine ainsi que les *boat people* qui ont quitté le pays après la prise de Saïgon. Les mouvements de population liés à des projets planifiés et encadrés par les instances gouvernementales ou par des organisations chargées de leur mise en œuvre appartiennent à la seconde catégorie. Enfin, la dernière catégorie s'applique aux déplacements pour lesquels l'État ne joue pas un rôle organisateur. C'est le phénomène migratoire le plus récemment observé. Ces migrations que l'on qualifie de spontanées sont toutefois, comme les précédentes, marquées du sceau de la contrainte puisqu'elles sont motivées par d'impérieuses nécessités économiques.

J'ai été amenée à m'interroger sur les phénomènes migratoires au Vietnam à l'occasion d'une recherche que j'ai engagée en 1993 sur la filière agro-industrielle de la soie. Cette dernière m'a paru être un lieu pertinent d'observation des mutations socio-économiques en cours au Vietnam. Dans cette perspective, je me suis donc intéressée au système de culture, aux échanges commerciaux, aux relations entre



Source : Vu Tu Lap et Taillard C. (1994). Cartographie : A. Le Fur, AFDEC.

Figure 1
Les provinces du Vietnam en 1992.

le secteur d'État et le secteur privé... À l'occasion des enquêtes réalisées auprès des sériculteurs et des responsables d'entreprises de la province de Lam Dong, située dans la région des hauts-plateaux du Sud, j'ai pu constater que la plupart de mes interlocuteurs étaient originaires d'autres régions du Vietnam ; ils étaient venus s'installer à Lam Dong dans le cadre des programmes de création de « nouvelles zones économiques » (en vietnamien *Kinh te moi* ou KTM) initiés par le gouvernement. Ces migrations dirigées jouant un rôle essentiel dans la mise en œuvre du développement de la production séricicole, il convenait donc de les prendre en considération dans ma réflexion. Si l'histoire d'une société n'est pas réductible à celle des mouvements de population, migrations, déplacements, segmentations... celle-ci est susceptible d'éclairer les modalités de sa recomposition. Dans le cas étudié, il est possible d'établir un lien direct entre le parcours migratoire de chacune des familles de l'échantillon sur lequel a porté l'enquête et son statut social et économique actuel.

Je donnerai tout d'abord un aperçu des différents mouvements migratoires qui sont intervenus depuis les accords de Genève en m'intéressant plus particulièrement à ceux qui concernent la région des hauts-plateaux ou *Tay Nguyen* et notamment la province de Lam Dong (figure 1). Je présenterai ensuite l'Union des entreprises séricicoles vietnamiennes (Viseri) dont je retracerai l'évolution. Je montrerai qu'elle est indissociable du programme de redistribution de la population, étant une composante majeure de la politique de création de « nouvelles zones économiques » que le gouvernement a engagée depuis la réunification du pays. Je mettrai ensuite en évidence la relation triangulaire qui associe ces migrations dirigées avec le développement de cette filière et le passage à l'économie de marché. Je montrerai que la prise en compte de ces migrations permet d'appréhender les transformations socio-économiques en cours et éclaire le mécanisme de la différenciation sociale.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important d'indiquer que l'étude des migrations au Vietnam n'est pas sans présenter quelques difficultés, inhérentes au fait que l'on ne dispose pas de statistiques précises et affinées les concernant. Les chercheurs qui se sont penchés sur ce sujet ont bien montré le caractère parcellaire et discontinu des sources disponibles. Dans le recensement de 1979, il n'est pas fait état des migrations inter-provinciales. Le suivant, effectué une décen-

nie plus tard (*Atlas Vietnam population, Population census : 1989*) présente en revanche des données statistiques couvrant la période 1984-1989¹ ; comme durant ce laps de temps les Vietnamiens ne disposaient pas d'une liberté de circulation, on peut raisonnablement considérer que ces migrations ont eu lieu dans le cadre des programmes gouvernementaux de redistribution de la population, ce qui donne à penser que la marge d'erreur entre les chiffres communiqués et la réalité est relativement faible.

Les seuls éléments statistiques qui concernent spécifiquement les migrations organisées pour la construction des « nouvelles zones économiques » sont présentés dans un annuaire statistique publié en 1993. Toutefois, seule la période 1991-1993 est prise en compte, soit trois années dans un programme de transfert de population engagé depuis deux décennies. Au problème de l'incomplétude des séries statistiques s'ajoute celui de la fiabilité des sources. Il faut rappeler que le Vietnam est un pays d'économie dirigée, avec tout ce que cela laisse supposer de confusion, possible et souvent vérifiée, entre les objectifs du plan et la réalité. On peut émettre la même réserve en ce qui concerne la seconde source d'information utilisée par les spécialistes des migrations au Vietnam, les médias (presse et radio), outils de propagande avérés de l'action gouvernementale.

■ Chronologie des migrations

Les déplacements de population durant les guerres d'Indochine

La première guerre d'Indochine s'est conclue par la signature des accords de Genève le 27 juillet 1954. Une clause prévoyait que les populations civiles résidant « dans une région contrôlée par une partie » et désirant aller vivre dans la zone qui avait été attribuée à l'autre « partie » pouvaient le faire dans un délai de 300 jours (jusqu'au 18 mai 1955). Les autorités de la première partie étaient invitées à les y aider.

¹ Ces données sont analysées par Vu Tu Lap et C. Taillard, 1994.

Cette clause a permis de déplacer du Sud au Nord environ 140 000 personnes favorables au régime communiste, mais surtout à ses opposants de se réfugier au sud du 17^e parallèle. Plus de 900 000 personnes, craignant pour leur vie et pour leur liberté religieuse, ont alors quitté le Nord du pays, soit un millier de protestants, près de 200 000 bouddhistes et de 700 000 catholiques représentant près de 50 % des fidèles du Nord (Nguyen Khac Vien, 1978)².

Dès août 1954, un pont aérien est mis en place entre Hanoï et Saïgon et des bateaux français et américains effectuent également des rotations pour assurer leur transfert dans les meilleurs délais. Les réfugiés, qui arrivent au nombre de 6 000 par jour pendant les premiers mois, sont hébergés provisoirement dans des centres d'accueil avant d'être répartis dans des zones considérées comme d'importance stratégique et économiquement « sous-développées »³. Sur les 207 centres destinés à l'accueil des réfugiés, 50 se trouvent sur les hauts-plateaux et accueillent 88 000 personnes. Ngo Dinh Diem, le chef du gouvernement du Sud, transforme le « Commissariat général aux réfugiés » en « Commissariat général au développement agricole » et décide d'installer ces migrants réfugiés du communisme et considérés comme des partisans du régime de la république du Sud-Vietnam dans des « centres de développement agricole ». Mais l'insécurité croissante, liée à la crainte d'infiltrations Vietcong, poussera Diem à regrouper la population dans des « hameaux stratégiques ».

Un premier bilan de l'opération montre qu'en septembre 1957 les réfugiés avaient défriché 3 400 hectares et les avaient plantés principalement en caféiers, poivriers, théiers, mandariniers, etc.

La période de la seconde guerre d'Indochine, contre les États-Unis, est également marquée par d'importants mouvements de population, tant au Sud qu'au Nord. On estime à environ dix millions le nombre de personnes qui ont été contraintes à se déplacer à cause de la guerre, à la fois des campagnes vers les centres urbains pour fuir les combats

² On ne dispose pas d'une évaluation précise de la population vietnamienne avant 1979, date du premier recensement.

³ Rappelons que cette zone avait déjà fait l'objet d'un programme de développement économique sous la colonisation française. Il s'agissait du « Plan de développement économique pour les pays montagnards du Sud du domaine de la Couronne ».

et des villes vers les campagnes, en raison des bombardements. Entre 1961 et 1966, le gouvernement a par ailleurs procédé au transfert d'un million de personnes vers les moyenne et haute régions afin de soulager Hanoï d'une trop forte pression démographique.

La politique de redistribution de la population (1976-1990)

Lors du IV^e congrès du PCV qui se tient un an après la réunification, en 1976, le gouvernement lance un plan de redistribution de la population des zones urbaines et rurales densément peuplées, en direction des zones rurales, et de réduction du déséquilibre démographique entre le Nord et le Sud.

Le nombre de personnes (*Courrier du Vietnam*, 1977) devant être déplacées d'ici à la fin du millénaire est fixé à dix millions, soit 20 % de la population. Pour la période 1976-1990, ce sont près de 600 000 personnes par an qui seront concernées (Jones, 1982). Ces migrations dirigées devraient permettre d'augmenter la production agricole, par la mise en culture de près de cinq millions d'hectares de terre supplémentaires (Gendreau, 1993).

Les objectifs du gouvernement ne sont pas que démographiques et économiques, ils sont également sécuritaires. Concernant les hauts-plateaux, il s'agit de constituer des bases militaires en liaison avec le système de défense du Laos et du Cambodge (Nguyen Duc Nhuan, 1984)⁴ et d'introduire dans cette zone des agents communistes pour contrôler ces populations considérées comme insoumises (Rambo, 1995)⁵. En outre, cette région étant occupée par une population de cultivateurs itinérants sur brûlis d'origine non kinh⁶ et peu disposés à jouer le compromis territorial avec le pouvoir étatique, la mise en œuvre de migrations dirigées serait, selon R. de Koninck,

⁴ Plus tard, les Khmers rouges accuseront les Vietnamiens de mener une politique de colonisation agricole à visée stratégique.

⁵ Des bataillons dits de montagnards ont été levés parmi les minorités pour lutter contre les communistes. Pendant la guerre contre les Américains, des montagnards ont également été intégrés dans des « groupes de défense civile irrégulière » organisés par les « forces spéciales ».

⁶ La majorité de la population vietnamienne est d'origine kinh.

une manière de remplacer ces derniers par des agriculteurs prêts à « reconnaître ce compromis... ou n'ayant pas les moyens de le refuser » (Koninck, 1993 : 138).

La création des « nouvelles zones économiques » sera le dispositif principal de ce programmé de redistribution de la population. À son propos, T. Rambo risque un rapprochement entre la politique de Washington concernant l'ouest américain au XIX^e siècle et la manière dont Hanoï perçoit le potentiel de développement des hauts-plateaux. Selon cet auteur, il y aurait d'importantes similitudes entre les manières dont les dirigeants se seraient représentés ces espaces : de vastes étendues habitées par une poignée de nomades, des terres fertiles susceptibles d'être transformées en territoires agricoles prospères grâce à l'intervention ici des colons « blancs », là des colons kinh (Rambo, 1995)

L'objectif du second plan quinquennal (1976-1980) est de répartir quatre millions de personnes sur l'ensemble du territoire, dont près de la moitié pour défricher un million d'hectares de nouvelles terres qui doivent être transformées en zones spécialisées dans les cultures industrielles.

Le plan prévoit de déplacer 1 600 000 personnes de Ho Chi Minh Ville (HCMV) vers les zones rurales et les nouvelles zones économiques des hauts-plateaux (Lam Dong, Dac Lac, Gia Lai-Kontum) ainsi que la province de Song Be, 1 200 000 du Fleuve Rouge vers le delta du Mékong et les hauts-plateaux et 300 000 vers la moyenne et la haute régions (Vinh Phu, Yen Bai, Lao Cai), 900 000 personnes du Nord et des provinces littorales du Centre vers les hauts-plateaux et la partie montagneuse de chaque province⁷. Le coût de ce programme ambitieux est évidemment élevé car il faut défricher et préparer les terres pour la mise en culture, construire les maisons, fournir aux paysans des outils et créer des infrastructures. Or, le Vietnam réunié manque de fonds, l'aide étrangère obtenue étant inférieure aux prévisions (Pottier, 1982 : 106).

Seulement 1 500 000 personnes sur les quatre millions prévus auraient été effectivement réparties sur l'ensemble du territoire au cours du

⁷ Durant cette période, 34 migrants dirigés sur 100 l'ont été vers les hauts-plateaux.

deuxième plan. Durant les deux premières années, le gouvernement provisoire met en place une politique de « ruralisation » de la population qui consiste à renvoyer dans leurs villages d'origine tous ceux qui avaient fui leur maison pendant l'offensive et s'étaient réfugiés à Ho Chi Minh Ville. Cependant, leurs villages ayant été détruits lors des combats, nombreux sont les réfugiés qui s'opposent à ce rapatriement. De fait, seulement 700 000 personnes auraient quitté la zone HCMV-Cholon en 1975 et 1976. Le *Nhan Dan*, le quotidien du parti, concèdera par la suite que les autorités n'ont pas mis en œuvre les moyens permettant d'accueillir les migrants dans de bonnes conditions : insuffisance de services éducatifs, de santé et administratifs, de magasins d'approvisionnement (particulièrement dans les « nouvelles zones économiques », régions de cultures industrielles spécialisées qui par conséquent ne sont pas autonomes sur le plan alimentaire)...

Ce revers n'empêche pas le gouvernement de reconduire sa politique migratoire et de colonisation agricole avec le troisième plan quinquennal qui débute en 1981. Initialement fixé, pour l'ensemble du pays, à 3/4 millions, le nombre des déplacés va néanmoins être révisé à la baisse au fur et à mesure que les dirigeants prennent conscience des difficultés rencontrées dans l'exécution du plan précédent. L'objectif est d'abord réduit à 2 millions en 1982 et l'année suivante le *Nhan Dan* annonce qu'il est finalement ramené à 1 000 000 (Desbarats, 1987 : 57).

Concernant la province de Lam Dong, 10 500 familles originaires de Ha Nam Ninh, une province du delta du Fleuve Rouge, y auraient élu domicile entre 1977 et 1982, le plus grand nombre s'installant au Sud de Di Linh (*Courrier du Vietnam*, 1982 : 19). Elles représentent près de 40 % des personnes transférées vers cette province (Nguyen Duc Nhuan *et al.*, 1987 : 26) au cours de la période considérée, sur un total, pour les hauts-plateaux, d'environ 300 000 personnes, sans prendre en compte les militaires qui travaillent dans les fermes d'État et sont enregistrés comme migrants temporaires.

Au cours des années 1980, le pourcentage des migrants dirigés vers les hauts-plateaux et venant de la moyenne et haute région du Nord, du delta du Fleuve Rouge et de Thanh Hoa est en constante progression, le gouvernement renforçant sa politique de mise en culture de nouvelles terres et de développement des cultures industrielles (café, mûriers, hévéa) pour le remboursement de sa dette extérieure. De

1976 à 1986, la population s'accroît dans cette zone au rythme de 6 % l'an.

La fin de la décennie est marquée par une modification dans l'organisation des migrations dirigées. Une résolution adoptée en 1989 précise que la gestion des fonds pour l'emploi et la redistribution de la population ainsi que pour la création des KTM doit faire désormais l'objet d'une gestion décentralisée. Autrement dit, il revient aux instances locales (provinciales en l'occurrence) de la prendre en charge (Pham Do Nhat Tan, 1993 : 4-10) en ajoutant leurs fonds propres à ceux consentis par le gouvernement central. Cette nouvelle disposition va avoir pour effet de renforcer le rôle des organismes qui ont une responsabilité dans le développement socio-économique et qui désormais seront un maillon essentiel de cette politique.

Le début des années 1990 se caractérise par la poursuite du programme de migrations organisées pour la construction des « nouvelles zones économiques ». Sur l'ensemble du pays, 153 000 personnes se seraient déplacées au cours de l'année 1991 dans le cadre d'un projet de migration organisée ; elles auraient été 210 483 en 1992 et 164 814 l'année suivante. Concernant les hauts-plateaux, les chiffres avancés sont de 9 380 en 1991, 16 256 en 1992 et 8 693 en 1993 (*Statistical year book of labour-invalids and social affairs*, 1993 ; tabl. 1 et 2).

Les déplacements spontanés vers les « nouvelles zones économiques »

Le phénomène le plus significatif pour les années 1990 est certainement l'essor prodigieux des migrations spontanées.

Elles concernent tout particulièrement les provinces des hauts-plateaux qui deviennent, avec les deux métropoles Hanoi et HCMV, la principale zone d'attraction : entre 1990 et 1995, environ 144 000 personnes se seraient installées à Lam Dong hors de tout programme, à raison de 20 000 chaque année (pratiquement la population d'un district comme Cat Tien en 1989) (figure 2). Pour les quatre provinces des hauts-plateaux, on avance le chiffre de 75 000 personnes en 1992 (Pham Do Nhat Tan, 1993) ; rapporté aux 16 256 qui seraient venues dans le cadre des migrations organisées, on a immédiatement une idée de l'importance du phénomène et de son impact socio-économique.

1991

| Provinces | familles | travailleurs | personnes |
|-----------------------|----------|--------------|-----------|
| Hauts-plateaux | | | |
| immigration | 1 900 | 4 557 | 9 380 |
| émigration | 310 | 591 | 1 437 |
| Lam Dong | | | |
| immigration | 600 | 1 965 | 2 900 |
| émigration | | | |

Tableau 1
Résultats
de la migration
en 1991 et 1992.

1992

| Provinces | familles | travailleurs | personnes |
|-----------------------|----------|--------------|-----------|
| Hauts-plateaux | | | |
| immigration | 3 216 | 7 109 | 16 356 |
| émigration | 1 465 | 3206 | 7035 |
| Lam Dong | | | |
| immigration | 1 691 | 3 758 | 8 582 |
| émigration | 215 | 552 | 864 |

Sources : Statistical year book of labour-invalids and social affairs, 1993 : 78.

| Provinces | Projets réalisés | Projet d'investissement* | Fonds réellement dépensés* | Nombre de travailleurs planifiés | Nombre de travailleurs installés |
|----------------------|------------------|--------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Total hauts-plateaux | 18 | 234 218 | 25 654 | 74054 | 21 175 |
| Lam Dong | 6 | 90 692 | 6 136 | 24786 | 11 426 |
| Gia Lai | 4 | 52 027 | 5 520 | 18484 | 2 014 |
| Kon Tum | 4 | 32 111 | 5 724 | 10184 | 2 369 |
| Dac Lac | 4 | 59 388 | 8 274 | 20600 | 5 366 |

Sources : Statistical year book of labour-invalids and social affairs, 1993 : 74.

(*) en millions de « dôngs ».

Tableau 2
Programmes de migration dirigée réalisés en 1993.

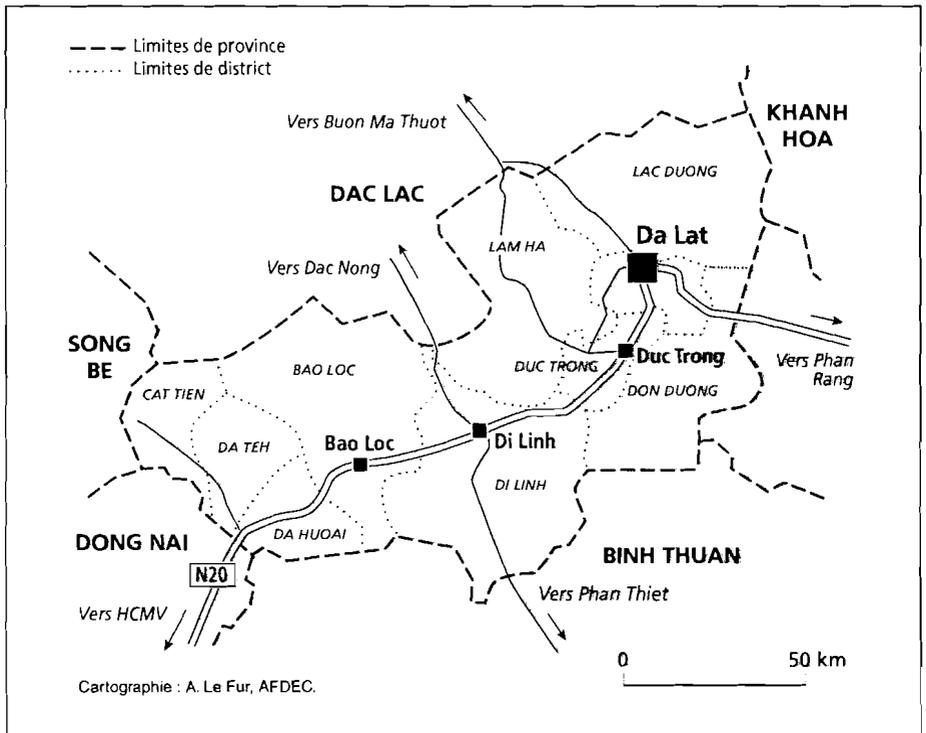


Figure 2
 Province de Lam Dong.

Les modifications du découpage administratif des provinces témoignent de l'augmentation continue de la population, du fait notamment des migrants spontanés. Ainsi, au Dac Lac, un district serait créé tous les deux ans. À Lam Dong, la division en décembre 1996 du district de Bao Loc en deux nouveaux districts, Bao Loc et Bao Lam, reflète cet accroissement extrêmement rapide sous les effets conjugués des migrations dirigées et spontanées (la figure 2 de la province n'intègre pas ces redécoupages récents).

Les migrants qui s'installent à Lam Dong viennent des provinces montagneuses du Nord (Cao Bang et Lang Son)⁸, des provinces deltaïques (Nam Ha, Thai Binh), de la province Thanh Hoa et des provinces côtières du Centre comme Quang Ngai. La raison majeure

⁸ Les « minorités ethniques » du Nord fournissent un contingent élevé de migrants.

à ces départs massifs est évidemment le chômage qui touche de 30 à 40 % de la population active rurale. En ce qui concerne le choix des provinces d'élection, il faut tenir compte de l'effet d'appel des campagnes de propagande à vaincre la réticence des populations concernées par les projets de colonisation agricole bien qu'ils touchent l'ensemble de la société vietnamienne. Plusieurs familles de migrants spontanés que j'ai rencontrées à Bao Loc ont mentionné l'incidence décisive de ces campagnes menées par l'intermédiaire des médias audiovisuels sur leur décision de départ et leur choix de destination.

Ces migrants s'installent sur les terres encore en friche des districts de Bao Loc, Di Linh et Cat Tien dont les sols basaltiques sont propices à la culture du café, du thé et du mûrier. Les autorités de Lam Dong tentent actuellement de fixer les orientations des localités concernées afin qu'il y ait une meilleure répartition des nouveaux venus, car cette ruée a des conséquences écologiques et sociales considérables. D'une part, ils contribuent à la déforestation et le gouvernement s'inquiète de l'ampleur prise par ce phénomène ; d'autre part, leur installation aux marges ou même dans le périmètre des « nouvelles zones économiques » récemment mises en culture, ainsi que sur les territoires des « minorités » pratiquant la culture itinérante sur brûlis, est un facteur avéré d'affrontement. C'est ainsi que le vice-président du comité de la province du Dac Lac pour la construction des « nouvelles zones économiques » se plaint officiellement du comportement des migrants spontanés auxquels il reproche d'abattre les essences précieuses pour en faire du bois de chauffe et d'entrer en conflit avec les minorités (Grant, 1992 : 285).

■ Développement séricicole et migrations dirigées

1976-1984 : la « régionalisation » des cultures et le développement séricicole

Aux lendemains de la réunification, les dirigeants vietnamiens décident d'encourager la production de soie grège qu'ils voudraient échanger avec les pays d'Europe de l'Est (Union soviétique) contre des

filés de coton et des fibres synthétiques. Selon leurs calculs, 750 tonnes de soie grège pourraient être échangées contre 6 000 tonnes de filés de coton ou bien contre 8 500 tonnes de viscose (l'équivalent de 76 millions de mètres de tissus)⁹.

Le Gouvernement prend donc la décision de développer cette filière de deux façons : « concentrée » et « dispersée ».

La production dite dispersée est assurée par des coopératives agricoles, des collectifs de production (au Sud) et des fermes d'État qui pratiquent une activité complémentaire à celle qui leur a été assignée comme activité principale. Les mûriers sont plantés le long des canaux et des diguettes de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur les cultures vivrières auxquelles le Gouvernement accorde la priorité, son objectif premier étant d'assurer l'autonomie alimentaire du pays.

Ce système ne nécessite pas de travaux importants pour la préparation des sols et n'exige pas d'investissement lourd. La transformation est prévue dans le cadre de filatures manuelles ou mécanisées, avec du matériel de récupération ou de fabrication artisanale. Il s'agit donc d'une production qui vient s'ajouter au système technique existant, le perfectionner sans en modifier l'équilibre¹⁰.

La forme « concentrée » correspond à la culture intensive du mûrier. Il s'agit d'un développement planifié sur de vastes superficies et soutenu par des investissements importants destinés à la mise en culture des terres, à l'acquisition et la mise en fonctionnement de filatures mécaniques (provinces de Thaï Binh, Ha Nam Ninh, Ha Son Binh, Hanoï, Quang Nam-Da Nang), à la formation de techniciens qualifiés et à la recherche agro-biologique afin d'obtenir des races de vers à soie et des variétés de mûriers performantes et adaptées aux conditions climatiques locales. Ce programme de « régionalisation des cultures » (*Courrier du Vietnam*, 1976) s'inscrit dans le cadre du

⁹ L'intérêt alimentaire de cette production n'est pas à négliger : avec une tonne de cocons on obtient 600 kilos de chrysalides, un aliment particulièrement apprécié dans les pays asiatiques en raison de sa richesse protéique ; les déchets de litière peuvent servir à nourrir les cochons et la volaille, voire comme engrais.

¹⁰ Les dirigeants vietnamiens ont conçu un programme de développement séricicole tout à fait semblable à celui qui avait été adopté par les paysans français au XVIII^e siècle, les mûriers s'ajoutant sur les marges des parcelles cultivées sans jamais se substituer aux cultures établies.

passage à la « grande production socialiste » : il prévoit notamment l'établissement de régions de cultures spécialisées pour onze espèces « vivrières secondaires », légumineuses et industrielles (tabac, jute, thé, manioc, canne à sucre et mûrier...).

Trois zones de culture du mûrier ont été retenues : au Nord, les environs de Hanoï et la province de Thaï Binh ; au Sud, celle de Lam Dong. Hanoï et Thaï Binh sont d'anciennes régions séricicoles alors que cette activité ne s'est développée à Lam Dong qu'après 1954, à l'initiative des réfugiés catholiques que le Gouvernement de Ngo Dinh Diem avait installés dans ce secteur des hauts-plateaux, entre B'lao (aujourd'hui Bao Loc) et Dalat. Les huit centres d'accueil de B'lao avaient à l'époque accueilli environ 15 000 personnes (17 200 selon Mgr J. Harnett (1959), le représentant de la Commission des migrations catholiques internationales, 12 903 selon le commandant Nguyen Tuyen (Nguyen Tuyen, 1962 : 24-30), ceux de Di Linh (D'jiring) et de Dalat respectivement 6 545 et 4 468 personnes. Cette population de réfugiés, comptant de nombreux éleveurs de vers à soie et des filateurs originaires des provinces séricicoles du delta du Fleuve Rouge, a repris son ancienne activité aussitôt installée dans cette région¹¹ dont le climat est particulièrement propice à l'élevage du ver à soie et à la culture du mûrier (Teulières, 1962 : 2)¹².

Deux ans après la réunification, les dirigeants choisissent le district de Lam Ha pour y établir une « nouvelle zone économique » (KTM) orientée vers la sériciculture. D'importants travaux de défrichage, qualifiés d'« offensive stratégique » par les cadres du département général des fermes d'État, sont effectués dans des districts proches de Dalat. Ces pionniers sont tous des militaires : l'armée est en effet une force destinée à jouer « un rôle important dans l'extension des cultures nouvelles et la redistribution de la force de travail » ainsi que

¹¹ La province de Lam Dong est située à environ 180 km de Ho Chi Minh Ville. C'est une zone de hauts-plateaux et de collines (800 à 1500 m d'altitude) dont les sols basaltiques sont considérés comme particulièrement fertiles. Ces sols que J. Dournes (1980) tenait pour les plus riches de toute la planète à cette latitude conviendraient à toutes les cultures. Avant 1954, les planteurs occidentaux y ont développé les cultures industrielles comme l'hévéa, le thé et le café.

¹² R. Teulières indique en 1962 que la sériciculture est en train de gagner les exploitations situées autour de Bao Loc où une magnanerie modèle est en cours d'installation.

dans la consolidation de la défense (*Nhan Dan*, 1978). Politique de défense, politique sociale et politique économique sont inextricablement mêlées.

Les cadres militaires forment donc l'ossature du mouvement de conquête des nouvelles terres : reconvertis après la réunification comme tractoristes, ils abattent la forêt, défrichent les futures plantations et ouvrent les voies d'accès. Les infrastructures d'accueil pour les migrants sont ensuite créées par une main-d'œuvre convoyée depuis les provinces du Nord : à Duc Trong, à Gia Lam, ils construisent les habitations et creusent des puits. La presse se fait l'écho de la présence de ces « Hanoïens » sur les hauts-plateaux : « devant nous s'étale ce véritable Hanoï de la haute région... Les divers quartiers portent des noms de la capitale et de sa banlieue : Dong Da, Ba Dinh, Gia Lam, Hoan Kiêm, Hai Ba, Dong Anh... » rapporte un observateur. La nouvelle zone économique (*Kinh Te Moi*) de Lam Ha a pris en effet le nom de KTM Hanoï, en référence à la capitale d'où sa population est originaire (Koninck *et al.*, 1996 : 408)¹³ (figure 3).

Vu l'état des voies de communication, notamment pendant les pluies, qui ne permet pas le transport des cocons et compte tenu du bref délai entre la récolte et la naissance des papillons¹⁴, la récolte doit nécessairement être filée sur place. Or, après la réunification, les propriétaires des filatures ont été concernés par l'étatisation de l'industrie et par les mesures de rétorsion prises à l'encontre des petits patrons considérés comme réactionnaires. Proches de l'ancien régime de Saïgon, parfois anciens militaires dans l'armée française, les filateurs ont été soit intégrés dans des coopératives, soit dépossédés de leur atelier en raison de la suppression de toute propriété privée dans le secteur industriel et artisanal. Ils ne recommenceront leur activité qu'à partir de 1978.

Pendant cette première période, les fermes d'État constituent le fer de lance de la colonisation agricole et de l'introduction de nouvelles

¹³ Le géographe R. de Koninck présente une carte de la province de Lam Dong qui met en évidence l'origine exogène des noms de communes. On y voit que le district de Lam Ha emprunte essentiellement aux provinces de Vinh Phu, Hai Hung, Ha Tay et à Hanoï.

¹⁴ Si les cocons ne sont pas dévidés ou étouffés dans un délai de 10 à 15 jours après la récolte, les papillons naissent et la soie ne peut plus être dévidée car le fil continu qui forme le cocon a été rompu.

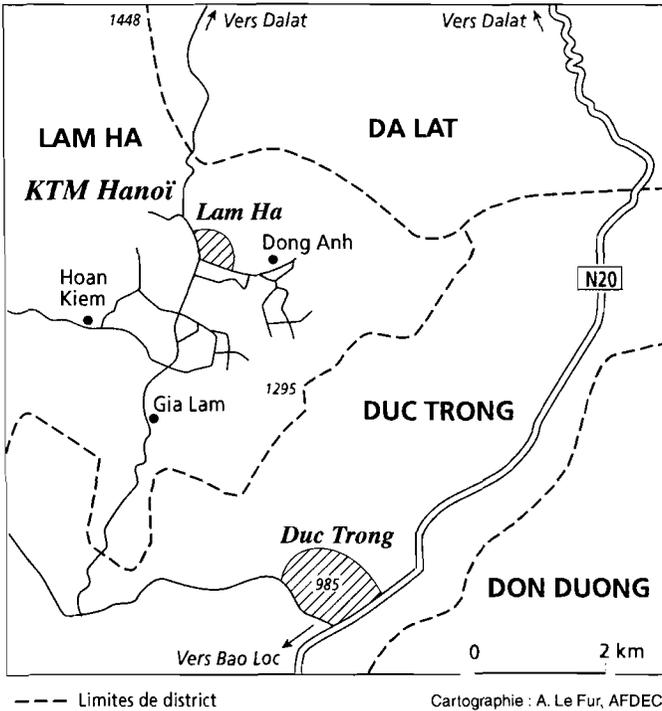


Figure 3

KTM Hanoi, « une nouvelle zone économique »
du district Lam Ha.

cultures industrielles. La mise en culture proprement dite s'effectue ensuite dans le cadre de coopératives. Parmi ceux qui ont participé au défrichage, certains décident de se fixer sur place et sont rejoints par leur famille tandis que d'autres préfèrent continuer cette tâche dans les « nouvelles zones économiques » planifiées par les autorités.

En 1979, la Compagnie de sériciculture de Lam Dong est créée pour encadrer l'activité des sériculteurs des districts de Duc Trong, Lam Ha, Di Linh, Don Duong et piloter plus efficacement la création des KTM, car il est clair que les objectifs du plan seront difficilement atteints.

Malheureusement, aucun système d'irrigation des plantations de mûriers n'a été prévu alors qu'il serait nécessaire pendant la saison sèche qui va de décembre à mai. En conséquence, la productivité des

mûriers est faible pendant les cinq mois de l'année où les sériciculteurs utilisent des races de vers à soie performantes¹⁵ et elle est en revanche élevée lorsque le rendement en soie est le plus faible. Le choix de la localisation de cette KTM vouée à la sériciculture n'a donc pas été judicieux. L'échec de cette KTM orientée vers la sériciculture tient également, comme on l'a vu précédemment, aux difficultés d'adaptation des paysans, elles-mêmes liées à une mauvaise préparation des déplacements et des installations, les autorités n'ayant pas accordé les fonds nécessaires pour créer les équipements de base, ni assuré, comme elles s'y étaient engagées, la subsistance des sériciculteurs pendant la période où ils ne pouvaient s'autosuffire.

Le nombre de personnes déplacées du Nord vers le Sud au cours du second plan est, on l'a vu, nettement inférieur aux objectifs initialement fixés. La réalité n'est donc pas à la mesure du volontarisme des dirigeants : contrairement à ce qu'affirme la presse, il n'y a pas eu « affluence des jeunes au Tay Nguyen » (*Vietnam*, 1978) pour l'édification des « nouvelles zones économiques ». Tirant la leçon de cet échec relatif du second plan mais ne renonçant pas pour autant au projet de redistribution de la population, le gouvernement décide au début des années 1980 de faire porter l'effort de colonisation agricole sur les zones proches des axes routiers et des agglomérations importantes, donc plus faciles à aménager.

De part et d'autre de l'axe constitué par la nationale 20 qui relie Ho Chi Minh Ville à Da Lat, sont donc ouvertes des KTM : entre Di Linh et Da Lat est établie la KTM T. P.¹⁶ ; Ho Chi Minh Nille au Nord de Di Linh, la KTM Da Lat destinée à soulager la ville voisine de son excédent de population et, entre Bao Loc et Di Linh, la KTM Ha Son Binh, du nom d'une ancienne province du Nord partagée depuis 1992. Une « nouvelle zone économique » édifée entre Di Linh et Bao Loc prend le nom de Ha Nam Ninh, les migrants qui s'y sont installés (Koninck *et al.*, 1996) étant originaires de la province du même nom¹⁷.

¹⁵ En saison sèche, la longueur du fil est de 900 à 1000 m tandis qu'en saison des pluies elle est de 600 à 900 m.

¹⁶ TP pour Thanh Pho = ville.

¹⁷ Ha Nam Ninh a été divisée en 1992 en deux provinces : Nam Ha et Ninh Binh. Le 6 novembre 1996, Nam Ha a été à nouveau partagée en deux nouvelles provinces, Ha Nam et Nam Dinh.

Si on compare deux cartes, celle de la régionalisation des cultures établie immédiatement après la réunification et celle des provinces d'origine des migrants installés à Lam Dong, on constate que les migrants sont généralement issus des provinces spécialisées dans la culture du mûrier : Ha Tay, Ha Nam Ninh, Thai Binh et Thanh Hoa (*Courrier du Vietnam*, 1976).

1985-1990 : La restructuration de la filière séricicole et la stabilisation de la population

À la fin du troisième plan quinquennal (1981-85), le gouvernement est forcé de constater qu'en dépit des fonds investis dans la colonisation agricole et la redistribution de la population, les projets réalisés sont loin de répondre aux objectifs. Parmi les causes incriminées, il y a les dysfonctionnements au niveau de l'organisation même des déplacements : les autorités de la province d'origine qui s'engageaient à fournir aux paysans une provision de céréales pour une période de trois mois ne tenaient pas leur promesse et le gouvernement ne versait pas aux provinces d'accueil les sommes destinées à couvrir les dépenses d'installation. En une décennie (1976-1985), la proportion de « re-migrants » s'élève à 18 % (Tran Thi Lan Huong, 1989). Si quelques-uns retournent à leur point de départ, la plupart poursuivent leur descente vers le sud, en direction d'HCMV et des agglomérations du delta du Mékong (Grant, 1992 : 283).

La poursuite des objectifs exige donc une refonte du système. Elle va consister à renforcer les compétences des organismes qui développent des cultures spécialisées dont l'expansion est liée aux déplacements de population. Ce sera notamment le cas pour la sériciculture.

Le gouvernement décide la création d'un organisme fédérant l'ensemble des programmes de développement séricicoles à l'échelon national. L'Union des entreprises séricicoles du Vietnam (Viseri) est créée en août 1985 pour prendre le relais du département central de sériciculture. Cet organisme dépend du ministère de l'Agriculture et de l'Industrie alimentaire et il est placé directement sous la tutelle du Premier ministre. Sa direction est assurée par un scientifique formé en Chine et spécialiste du ver à soie. En raison de ses liens person-

nels (familiaux et collégiaux) avec les plus hauts dignitaires du régime, il bénéficie de leur part d'un soutien sans faille.

Le directeur général de l'Union des entreprises séricicoles décide d'établir son siège à Bao Loc. La province de Lam Dong et tout particulièrement Bao Loc offrent en effet des conditions climatiques extrêmement favorables à la sériciculture ainsi que de vastes espaces¹⁸ qui peuvent être mis en culture. Le directeur de Viseri sait également qu'il va disposer à Bao Loc d'un pouvoir à la fois politique et économique sans partage, ce qui n'aurait pas été le cas dans d'autres régions où des responsables de la sériciculture étaient déjà en place : à Ha Nam Ninh, il aurait dû collaborer avec le directeur provincial de l'agriculture et le maire d'une des plus importantes villes, Nam Dinh, formés comme lui à l'Université de Pékin.

Bien que son siège soit éloigné des centres de décision, l'Union n'en est pas moins officiellement l'organisme chargé d'encadrer l'activité séricicole sur l'ensemble du territoire vietnamien. Centralisation et concentration se conjuguent donc, de sorte que Viseri, sous couvert d'œuvrer pour un développement séricicole à l'échelon national, est en réalité en position de décider de manière autocratique de l'affectation des aides publiques à cette production. Dans ces conditions, ses responsables n'hésitent pas à monopoliser la quasi totalité des fonds publics pour réaliser d'importants investissements dans le secteur géographique qu'ils contrôlent directement, à savoir Bao Loc.

Dans les environs de Bao Loc, plusieurs fermes d'État ont été créées. Parmi elles, Kohinda et Loc Chau couvrent chacune environ 700 hectares (figure 4). Elles ont pour fonction de défricher et répartir la terre entre les familles de migrants, de leur fournir des fertilisants, des plants de mûriers, des outils pour la culture et l'élevage, de leur procurer des matériaux de construction et de les former et/ou perfectionner à la sériciculture.

Durant la première année d'installation, les familles reçoivent une aide matérielle de manière à pouvoir subsister tout en construisant leur habitation et en plantant les mûriers. En contrepartie, elles s'engagent à livrer leur récolte de cocons à la ferme d'État et à

¹⁸ Il s'agit en réalité de territoires exploités par des cultivateurs itinérants sur brûlis.

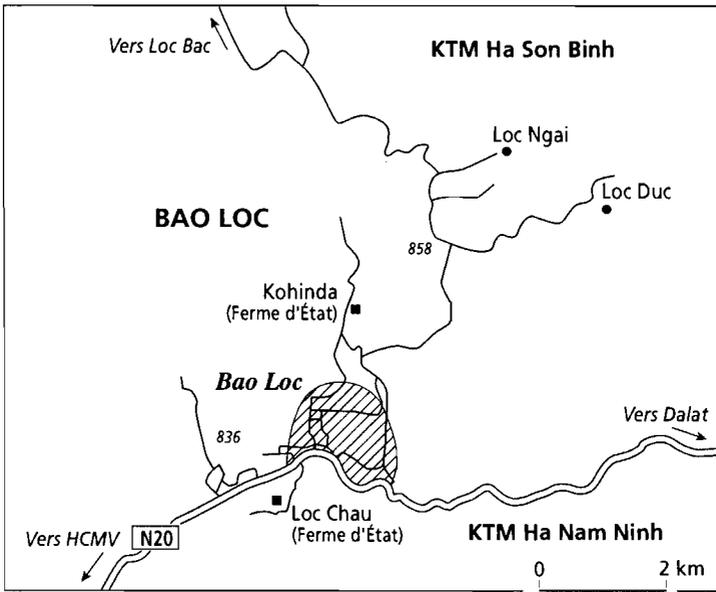


Figure 4
Région de Bao Loc.

Cartographie : A. Le Fur, AFDEC.

rembourser l'investissement initial que Viseri estime à 1 500 USD par famille, majorés d'un intérêt de 1 % par mois. Le contrat, d'une durée de dix ans, précise également les conditions d'achat des cocons pour cette période : il prévoit donc une garantie de rémunération, exigée par les fonctionnaires du pouvoir central comme mesure incitative à la migration.

Parallèlement à leur activité principale, les paysans sont autorisés à effectuer une culture spéculative complémentaire (café ou thé), à posséder une basse-cour, un cochon et à cultiver le lopin familial dont l'importance économique (*Le courrier du Vietnam*, 1982) est reconnue depuis le début des années 1980.

Le dévidage des cocons est effectué soit par les entreprises mixtes et d'État préexistantes à la création de l'Union, soit par la Bao Loc silk processing enterprise, fondée en décembre 1985 par cette dernière. La soie grège est exportée vers l'Inde, le Japon, le Cambodge et surtout l'Union soviétique pour le remboursement de la dette.

1991-1996 : modernisation de l'industrie, poursuite de la colonisation agricole et intensification des déplacements

Le début des années 1990 est marqué par la dissolution de l'Europe de l'Est et l'effondrement du Comecom (1991) qui contraignent le gouvernement vietnamien à accélérer son programme de rénovation économique avec la mise en place d'une économie multisectorielle régie par les mécanismes du marché.

La disparition de ses principaux marchés contraint Viseri à envisager une rapide réorientation de ses échanges, or celle-ci n'est possible qu'au prix d'une modernisation de l'outil industriel, car il y a lieu de produire une soie dont la qualité corresponde à la demande des clients potentiels et en particulier européens – que ce soit directement ou indirectement, via les usines de confection de Hong-Kong ou de Corée du Sud – dont la consommation de soie est en constante progression depuis une décennie.

Cette modernisation aura lieu à partir de 1991, grâce à des investissements étrangers, dans le cadre de *joint-ventures* (Corée, Singapour...) et à des prêts remboursables en nature (Italie).

Sous la pression des événements, le gouvernement accélère sa politique de « marchandisation » de l'économie. Ainsi Viseri est-elle de plus en plus confrontée à la concurrence du secteur privé, autorisé depuis novembre 1986, et contrainte à la rentabilité, sans que pour autant ses obligations liées au plan aient été supprimées. Elle doit en effet poursuivre la colonisation agricole et satisfaire les objectifs de production qui ont été fixés : pour 1996, les plantations de mûriers doivent atteindre 100 000 hectares et la production totale de soie grège 5 000 tonnes. La logique du marché s'ajoute donc à celle du plan : s'il y a transformation, c'est davantage par addition que par substitution.

En dépit des difficultés rencontrées, le directeur de l'entreprise tente de faire tenir ensemble tous ces objectifs, s'essayant à répondre aux problèmes au coup par coup, porté par un seul objectif : la survie de l'entreprise, dans un contexte marqué par une démonopolisation de ce secteur de production qui entraîne la multiplication des filatures privées. Dans son esprit, le sort de Viseri est étroitement lié au dimensionnement de l'outil de production. Il s'agit d'atteindre une taille

critique rendant impossible son démantèlement sous peine de déclencher une crise sociale dans cette localité des hauts-plateaux dont l'essor est indissociable du développement de cette filière agro-industrielle. Ainsi, en 1993, Viseri contrôle 32 établissements, à savoir un centre de formation aux techniques agricoles et séricicoles, une compagnie pour les transferts de technologie, des fermes d'État, des filatures, des égreneuses, un centre de contrôle de la soie, des entreprises chargées de l'achat des cocons et de la vente de la soie, une unité de production de fertilisants, une usine de fabrication d'équipements industriels, une usine de tissage, une entreprise de construction, une entreprise de transport, un hôtel, une usine d'embouteillage sans compter des participations à plusieurs *joint-ventures*. Viseri est liée à Bao Loc comme l'a été, en France, l'entreprise Schneider à la ville du Creusot.

Jouer un rôle dans l'effort de « colonisation séricicole » est pour cette entreprise un moyen de renforcer son emprise territoriale et assurer sa pérennisation. Les terres proches de la N 20 (route d'intérêt national et régional) et celles qui entourent Bao Loc, le chef-lieu du district où se trouvent les services éducatifs, sociaux et administratifs étant déjà conquises, Viseri ouvre donc de nouveaux fronts pionniers dans des zones éloignées, d'un accès extrêmement difficile, présentant une insuffisance d'infrastructures... Si les instances administratives locales et centrales ont pour vocation de financer ces infrastructures – ce qu'elles ne font pas vraiment faute de moyens et probablement de volonté politique –, il est du ressort de Viseri d'effectuer le défrichement des terres, de fournir les intrants, de prendre en charge le transport des cocons jusqu'aux usines et d'apporter une assistance technique, ceci grâce à des financements publics mais aussi, et en principe de plus en plus, sur ses ressources propres, provenant de la progression de son activité commerciale.

Or, contrairement à ce qui était prévu, la modernisation de l'outil industriel ne s'est pas accompagnée automatiquement d'un développement des échanges. Viseri ne parvient pas à écouler la soie grège qui sort de ses filatures automatiques car elle ne possède pas la maîtrise de la qualité recherchée par les clients européens. Le stock augmente et l'entreprise accuse un déficit commercial croissant. Profitant de leur autonomie gestionnaire, ses dirigeants prennent le risque d'investir une partie des aides publiques destinées à la poursuite de la

colonisation agricole et à la rétribution des sériciculteurs dans des opérations censées dégager une forte rentabilité à court terme comme par exemple l'hôtellerie de luxe, mais qui s'avéreront être des échecs, ne faisant que creuser davantage le déficit de l'entreprise.

Parallèlement, le secteur privé ne cesse de se développer. Les filateurs privés modernisent leurs installations, d'anciens cadres de Viseri créent leur propre entreprise et d'anciens directeurs de filature d'État rachètent même l'établissement qu'ils dirigeaient auparavant. Des professions nouvelles voient le jour : graineurs et courtiers en graine et en cocons. La croissance de ce secteur parallèle bénéficie des difficultés de Viseri qui a encouragé l'installation d'un trop grand nombre de sériciculteurs par rapport à ses besoins en matière première, mais aussi du vide législatif qui leur permet d'exercer leur activité en subissant un minimum de contrôle et sans être astreints à payer la moindre taxe.

■ Dynamique du peuplement, ouverture au marché et différenciation socio-économique

Les difficultés rencontrées par Viseri dans un contexte de développement du secteur privé vont affecter différemment les sériciculteurs.

Les acteurs impliqués dans cette filière composent un espace social fortement différencié. Pour la seule catégorie des sériciculteurs, certains peuvent être considérés comme des paysans aisés, d'autres, en revanche, se trouvent dans une situation matérielle extrêmement fragile. Dans tous les cas observés, le parcours migratoire est un facteur décisif.

C'est ce que je voudrais montrer maintenant, en m'appuyant sur les récits de vie que j'ai pu recueillir.

Pour y parvenir, j'adopterai une approche spatiale, partant de la constatation que le mouvement de colonisation des terres, de création de nouvelles zones économiques, est de type centrifuge : on commence par défricher et occuper les terres proches de l'axe routier principal

et de Bao Loc parce qu'elles sont les plus faciles à mettre en culture et que le coût des infrastructures est moins lourd, puis on dessine des figures concentriques en s'éloignant au fur et à mesure du centre.

Les cadres, des sériciculteurs aisés

Parmi les sériciculteurs qu'on peut ranger dans la catégorie des paysans « aisés », on retiendra en premier lieu les anciens cadres (souvent aussi anciens militaires) des fermes d'État. Ils sont nombreux à cultiver les terres des fermes d'État de Bao Loc et à avoir profité de la distribution des parcelles qui est intervenue après 1988. Le cas de Mr N., un sériciculteur installé sur les terres de la ferme d'État Kohinda, est à cet égard particulièrement édifiant. Originaire du Nord, cet ancien militaire a participé au défrichement du district de Lam Ha en 1977, puis a été membre d'une coopérative séricicole qui s'est rapidement effondrée. Au début des années 1980, il est sur le secteur de Bao Loc où il encadre le défrichement des futures plantations de mûriers pour la ferme d'État Kohinda. Après avoir construit une habitation rudimentaire, il peut enfin faire venir sa famille restée au Nord. Son statut de cadre et ses bonnes relations avec les responsables de Viseri lui permettent d'obtenir un prêt pour commencer son activité – de manière générale, les paysans, faute de répondants, n'ont pas accès aux prêts¹⁹. Lors de l'adjudication des terres de Kohinda²⁰, une vaste parcelle de sept hectares sur laquelle se trouve déjà sa maison lui est attribuée. Officiellement, la répartition des terres tient compte de la taille de la famille et de ses capacités de production, mais il est évident que d'autres facteurs entrent en jeu et que l'attribution de parcelles à fort potentiel agronomique est souvent arbitraire. Celle qui échoue à Mr N. est extrêmement bien située, à trois kilomètres seulement de Bao Loc, irrigable et pourvue de deux petits étangs. Il remplace d'abord sa maison en planche par une maison « en dur »,

¹⁹ La Banque d'État vietnamienne a récemment créé une *Caisse des prêts aux taux d'intérêt préférentiel* destinée aux paysans les plus pauvres.

²⁰ Comme d'autres fermes d'État, Kohinda a désormais comme fonction de fournir des services techniques aux sériciculteurs. Elle se charge en l'occurrence de l'examen microscopique des chenilles afin de s'assurer que l'élevage n'est pas touché par une maladie, de la fourniture des plants de mûriers et graines et de la collecte des cocons pour Viseri.

puis construit un bâtiment indépendant pour l'élevage des vers à soie. En 1995, sa maisonnée compte sept personnes actives (enfants et conjoints adultes) qui travaillent tous sur l'exploitation. Avec près de deux hectares de mûriers qui lui permettent de produire environ une tonne de cocons par an dont le rapport, selon le cours, va de 1500 à 2 500 USD (16 500 000 dôngs à 27 500 000 dôngs), un élevage de poissons qui fait entrer environ 500 USD supplémentaires (5 500 000 dôngs), un jardin, une basse-cour, deux cochons... ses revenus bruts se situent entre 2 000 et 3 000 USD par an, sans compter la part importante d'autoconsommation. Le nombre de pièces, le confort et l'équipement de la maison sont des indices de la « réussite » qu'affiche volontiers Mr N.

D'autres anciens cadres passés au secteur privé connaissent des conditions de vie semblables : disposant d'un droit d'usage de longue durée sur la terre et dégagés de tout contrat de production avec Viseri, ils habitent également une maison « en dur » avec cour cimentée et toit de tôle, possèdent une mobylette, un poste de télévision... Tous font jouer à plein la concurrence entre le secteur d'État représenté par Viseri et le secteur privé, aussi bien en ce qui concerne l'approvisionnement en œufs de vers à soie que la vente des cocons. Ils constituent d'ailleurs la vitrine de Viseri ; l'entreprise les met en avant dans des reportages auto-promotionnels diffusés à la télévision vietnamienne et c'est vers eux qu'elle dirige les investisseurs étrangers qu'elle veut séduire.

S'il est évident que les disparités entre les budgets des familles trouvent une explication dans le dynamisme de leurs membres, il faut également prendre en considération certains privilèges qui sont attachés aux personnes appartenant à l'encadrement de Viseri, notamment en ce qui concerne les attributions foncières.

Tous les sériciculteurs du secteur ne connaissent donc pas le même sort, leur capacité de production et par conséquent leur niveau de revenus étant fonction de la qualité et de l'étendue de leurs terres. Dans ces conditions, il existe un seuil au dessous duquel une famille peut seulement assurer sa reproduction sans pouvoir envisager d'accroître ses ressources. En revanche, au dessus de ce seuil, grâce à ses possibilités d'épargne, elle va acheter un droit d'usage sur des parcelles de façon à agrandir son exploitation. Il existe en effet depuis le début de la décennie un marché de la terre (Tria Kerkvliet, Porter, 1995 :

168)²¹, entériné par la loi foncière de 1993. Les ventes qui m'ont été signalées portent toutes sur des biens de petites dimensions, de 3 ou 4 000 m². Les familles qui les exploitent, ne pouvant accéder au crédit par manque de solvabilité et parce qu'elles n'ont pas de répondants, ne parviennent pas à assurer leur subsistance. Elles sont alors contraintes à céder ces terres dont la valeur spéculative progresse rapidement en raison de la proximité avec Bao Loc. Les parcelles ainsi libérées sont achetées par de proches voisins plus aisés ou, plus rarement, par des migrants spontanés qui disposent d'un capital. Ces derniers sont généralement d'anciens cadres ayant cumulé précédemment les revenus d'une activité professionnelle et une retraite. Quant aux vendeurs, ils ont le choix entre plusieurs destinations : Ho Chi Minh Ville et sa zone d'influence (Diep *et al.*, 1996)²² pour y tenter leur chance en intégrant le circuit de l'économie parallèle, une nouvelle zone économique où les conditions d'accès à la terre sont peu exigeantes en raison d'un manque d'infrastructures, ou bien, pour une infime portion d'entre eux, leur village d'origine.

La seconde vague de peuplement : installation d'une paysannerie

Lorsqu'on s'éloigne de Bao Loc tout en restant toujours dans sa zone d'influence, on pénètre dans des nouvelles zones économiques conquises depuis la fin des années 1980. La situation matérielle de ces paysans immigrés depuis moins de dix ans est précaire. Les parcelles attribuées aux familles couvrent en moyenne 1,5 ha (Xuan Nguyen, 1993 : 56)²³ planté principalement en mûriers, conformément aux accords conclus avec Viseri. Si l'on se réfère aux indicateurs de niveau de vie précédemment cités, on constate que les maisons sont presque toujours en bois avec un toit de tôle, mais qu'elles comptent néanmoins plusieurs pièces dont une est utilisée pour l'élevage.

²¹ Dans les « nouvelles zones économiques », l'hectare se serait vendu en 1993 environ 1100 USD.

²² Selon l'étude mentionnée, Vung Tau attire de nombreux migrants spontanés, déçus par les difficultés rencontrées dans les nouvelles zones économiques où ils ont effectué une première migration.

²³ Sur les hauts-plateaux, la dimension moyenne des exploitations familiales était en 1990 de 1,23 ha, contre 0,32 dans le delta du Fleuve Rouge.

Le nombre de foyers possédant une moto et des équipements domestiques est faible.

Lorsque ces familles se sont installées, Viseri, qui administrait ces terres, a attribué à chacune une parcelle défrichée ainsi qu'une somme forfaitaire lui permettant de vivre pendant les six premiers mois. En contrepartie, le sériciculteur « public » doit livrer à Viseri une quantité de cocons calculée sur la base du rendement moyen de la « boîte » ou du « carton » de graines (variant entre 10 et 20 g) dont cette dernière lui a fait l'avance. Il peut cependant écouler librement la part de production qui excède la livraison obligatoire, que ce soit auprès de Viseri ou de tout autre filateur privé. De son côté, Viseri s'est engagée à lui payer les cocons à un prix « garanti » (26 000 dôngs soit un peu plus de deux dollars). La raison officiellement avancée par les responsables est qu'il s'agit d'une mesure destinée à inciter les paysans à venir à Bao Loc, mais les filateurs privés proposent une autre interprétation qui au demeurant n'est pas exclusive de la précédente : Viseri chercherait à les éliminer en les contraignant à s'aligner sur un prix d'achat qu'en tant qu'entreprise d'État, soutenue par des subventions compensatrices, elle peut se permettre de pratiquer, ce qui n'est évidemment pas le cas des filateurs privés dont l'activité est régulée par le marché.

Ces contrats ont néanmoins mis Viseri en difficulté, le gouvernement étant de plus en plus exigeant quant à la rentabilité du secteur public, alors que l'entreprise s'est trouvée confrontée d'abord à la perte de son marché d'Europe de l'Est, puis à la mévente de sa production pour des raisons de qualité et, enfin, à une baisse du cours international de la soie²⁴. Elle cesse alors de payer comptant les sériciculteurs, les retards de paiement allant de un à six mois. La suppression des prix garantis décidée par le gouvernement dans le cadre du passage au marché sert les intérêts de l'entreprise qui fait jouer cette disposition pour se délier du contrat. Elle porte en revanche préjudice aux sériciculteurs « publics », tenus par des livraisons obligatoires alors que Viseri achète désormais les cocons à un prix de plus en plus bas et ne paie plus ses achats à la livraison. Motivés pour participer à un

²⁴ La Chine, détentrice d'un quasi monopole d'exportation, pratique en effet une politique de *dumping* visant à contrecarrer les projets de développement séricicole dans des pays susceptibles de devenir des concurrents.

programme de développement séricicole en raison du prix garanti et du paiement comptant après chaque récolte – à la différence du café –, ces sériculteurs ont été progressivement fragilisés par l'incertitude liée aux fluctuations des prix et à l'irrégularité des paiements.

Précarité des sériculteurs dans les zones enclavées

Les « nouvelles zones économiques » les plus récentes sont éloignées de Bao Loc. Elles se situent dans des zones extrêmement vallonnées et difficiles d'accès car les chemins ne sont pas entretenus (figure 4, village Loc Ngai) ; on n'y trouve aucun aménagement préalable ni bâtiment d'intérêt public et les problèmes d'approvisionnement sont ici cruciaux, compte tenu de la distance qui les sépare des marchés alors que le système de production spécialisé laisse peu de place aux cultures vivrières. Les maisons en bois, au toit couvert d'herbe à paille, et composées d'une pièce unique où s'entassent hommes et vers à soie, témoignent de leur extrême précarité matérielle. Dans ces secteurs au relief accidenté, la terre est morcelée pour que les parcelles distribuées à chaque famille soient complémentaires : versant, bas-fond éventuellement irrigable... Mais la dispersion des parcelles et leur éloignement de l'habitation sont des facteurs qui allongent la durée des tâches quotidiennes et ont une incidence directe sur la productivité. Ces familles majoritairement jeunes, nucléaires, sont d'autre part limitées par la main-d'œuvre familiale, d'où une faible scolarisation des enfants, souvent employés à la cueillette de la feuille de mûrier.

À cela s'ajoute le fait qu'en raison de leur récente installation et d'un brassage des origines²⁵ le lien social est distendu. En effet, les paysans se refusent à toute forme d'organisation collective susceptible de leur rappeler les coopératives honnies, alors qu'il serait nécessaire qu'ils se regroupent pour mieux gérer l'usage de la force de travail et se défendre contre les courtiers. Là, le retrait de Viseri est encore plus flagrant. L'entreprise a laissé à ces derniers le soin d'assurer l'approvisionnement des paysans en œufs de vers à soie et de contrôler

²⁵ Au cours de la période 76-86, les migrants dirigés vers une nouvelle zone économique étaient généralement issus d'un même village, ce qui n'est plus le cas depuis la fin des années 80.

le commerce des cocons. Déconcertés par le jeu de la négociation, ignorant la réalité des prix et les raisons de leurs fluctuations, les sériciculteurs s'en remettent donc au courtier qui s'impose comme unique interlocuteur avec le marché. On peut ainsi compter jusqu'à quatre courtiers qui prélèvent chacun leur commission sur le prix payé au paysan.

Aussi précaire que soit l'existence des sériciculteurs installés sur les fronts pionniers, elle n'est toutefois pas comparable à celle de la grande majorité des migrants spontanés. À l'exception d'une poignée de familles dont on a vu plus haut qu'elles étaient généralement composées d'anciens cadres qui disposaient d'un capital leur permettant d'« acquérir » un droit d'usage de parcelles libérées par le départ d'une famille en difficulté, la plupart d'entre eux survit aux limites des nouvelles zones économiques, dans des secteurs dépourvus de tout aménagement susceptible d'en favoriser l'intégration. Ces migrants, par définition, ne relèvent pas de programmes d'installation et de développement de cultures industrielles. Ayant centré l'étude sur les migrations accomplies dans le cadre des programmes successifs de développement de la sériciculture, je n'ai pas eu l'opportunité d'approcher la réalité de leurs conditions d'existence lors de l'enquête de terrain.



Le développement de la sériciculture dont on vient de voir qu'il était étroitement lié à la redistribution dirigée et spontanée de la population soulève une série d'interrogations que je rappellerai rapidement.

La première porte sur l'impact social, à brève échéance, de la colonisation intensive et de plus en plus sauvage et notamment sur les conflits émergents entre populations d'origine, migrants dirigés et migrants spontanés.

Au vu des difficultés de Viseri qui, faute de débouchés suffisants, met ses usines en chômage technique, ce sont des milliers de familles dont les ressources sont dépendantes de cette entreprise qui, aujourd'hui, sont menacées dans leur avenir. Souvent endettées auprès de cet organisme auquel elles doivent rembourser les dépenses liées à leur installation et notamment aux plantations de mûriers, ne vont-elles pas devoir contracter une dette supplémentaire pour remplacer les mûriers

par d'autres cultures industrielles comme le café ou le thé ? Il semble que ce soit le cas dans certains districts où j'ai enquêté en 1995. Selon leur statut et leur parcours migratoire, les familles de sériciculteurs sont différemment armées pour faire face à ces difficultés. On peut imaginer que les cadres et, de manière générale, tous ceux qui appartiennent à des secteurs de décision au niveau des instances administratives ou économiques, sont mieux à même de s'adapter aux circonstances que les migrants de fraîche date, implantés dans des nouvelles zones économiques éloignées, tenus dans l'ignorance du marché des cocons et de la soie et disposant d'une faible marge d'action.

Quel va être le devenir de ces populations transplantées dans un cadre économique qui s'avère fragile en raison du rôle ambivalent de l'État, lequel persiste à soutenir financièrement Viseri afin qu'elle soit le relais sur le terrain de la politique d'aménagement du territoire et de redistribution de la population, tout en accordant à ses responsables une capacité de gestion et d'action dont l'autonomie peut sembler excessive ? En réduisant le poids des contrôles étatiques, le gouvernement joue avec le feu : c'est en effet la porte ouverte, pour ces responsables inexpérimentés, à la tentation d'une gestion aventureuse dont témoignent les déboires actuels de l'entreprise.

On a vu également que l'intensification de la colonisation des terres avait comme corollaire l'accélération de la déforestation. À cet égard, la position du gouvernement vietnamien est tout aussi ambivalente : tout en condamnant les défrichements sauvages et en promulguant des lois destinées à enrayer l'exploitation de la forêt, il ne renonce pas à poursuivre l'ouverture de fronts pionniers dont l'impact sur l'environnement est tout aussi désastreux.

Face aux incertitudes qui pèsent actuellement sur le devenir de la filière soie et sur l'avenir des migrants installés depuis la fin des années 80, les dirigeants ne semblent cependant pas vouloir modifier leurs objectifs. En août 1996, le premier ministre Vo Van Kiet annonçait à l'occasion d'un entretien avec *Saigon Eco* qu'un nouveau programme de répartition de la population et de déplacement vers les provinces du Tay Nguyen était à l'étude et serait mis en route dans les années à venir. Il s'inscrit dans les objectifs du plan quinquennal 1996-2000 qui donne la priorité aux infrastructures et aux régions rurales montagneuses et prévoit, au terme des deux prochains plans quinquennaux

courant jusqu'en 2005, d'étendre la surface de mûriers à 100 000 hectares et la production à 7 000 t.

Quels seront les moyens financiers mis à contribution, c'est toute la question posée. Au cours de récents entretiens avec des investisseurs étrangers, les pouvoirs publics les ont clairement invités à investir dans la colonisation agricole en contribuant financièrement à la mise en culture de 5 000 hectares supplémentaires de mûriers. En d'autres termes, il s'agit, pour le gouvernement, de faire supporter indirectement son nouveau programme de redistribution de la population par des partenaires économiques étrangers.

Bibliographie

- Atlas Vietnam population, Population census* (1989).
Louvain la Neuve/Paris, Académia / L'Harmattan : 759-788.
- Courrier du Vietnam*, 1976 — « Agriculture du Nord-Vietnam en cours de réorganisation », 5.
- Courrier du Vietnam*, 1976, 1977, 1982.
- Courrier du Vietnam* (1977), 3.
- Desbarats (J.), 1987 — Population Redistribution in the Socialist Republic of Vietnam, *Population and Development Review*, 13 (1) : 43-76.
- Diep (D. M.), Gubry (P.), Huguet (J. W.) et Trinh Khac Tham, 1996 — « L'émergence des migrations spontanées au Viet-Nam, le cas de Vung Tau et de Dong Nai », *Dossiers du CEPED*, 45.
- Dournes (J.), 1980 — *Les autochtones du Vietnam central*, Groupement pour les droits des minorités, Paris, 27 p.
- Gendreau (F.), 1993 — « Population et développement au Vietnam », in *Intégrer population et développement*, Louvain la Neuve/Paris, Académia / L'Harmattan : 759-788.
- Grant (E.), 1992 — Internal colonialism in the Central Highlands of Vietnam, *Sojourn*, (7) 2.
- Le Ha Nam Ninh essaime sa population dans les NEZ, *Courrier du Vietnam* (1982), 4.
- Harnett (J.), 1959 — The vietnamese refugees five years later, *Migrations News*, 5 : 39-43.
- Jones (G. W.), 1982 — Population trends and policies in Vietnam, *Population and Development Review*, 4 : 783-812.
- Koninck (R. de), 1993 — La paysannerie et l'État en Asie du Sud-Est : une affaire de compromis... à suivre, *Espaces Temps*, 53-54 : 130-144.
- Koninck (R. de), Tran Dac Dan, Roche (Y.) et Lundqvist (O.), 1996 — Les fronts pionniers du Centre du Vietnam : évolution démographique et empreinte toponymique, *Annales de géographie*, 590 : 395-412.

- Montagu (D.), 1995 —
« Immigration and Health care in the Vietnamese Highlands ; a view from Lam Dong Province » in Rambo (A. T.), Reed (R. R.), Le Trong Cuc, Di Grégorio (M. R.) (eds), *The Challenge of Highland Development in Vietnam*, East West Center : 205-207.
- Nguyen Duc Nhuan, 1984 —
Contraintes démographiques et politiques de développement au Vietnam, *Population*, 2 : 313-337.
- Nguyen Duc Nhuan, 1987 —
« Pressions démographiques et mutations sociales au Viet Nam (1975-1985) » in Nguyen Duc Nhuan, Vo Nhan Tri, Marcel Autret, Le Thanh Khoi *et al.*, *Le Viet Nam Post-révolutionnaire. Population, économie, société 1975-1985*. Paris, L'Harmattan : 7-42.
- Nguyen Khac Vien, 1978 —
Les catholiques et le mouvement national. Hanoï, Ed. en langues étrangères, 250 p.
- Nguyen Tuyen, 1962 —
« Le Sud-Vietnam et ses réfugiés », in *Le problème des réfugiés en Asie* (colloque du 31 janvier au 1^{er} février 1962). Paris, Centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie moderne : 24-30.
- Nguyen Xuan Nguyen, 1993 —
« Entrepreneurship development promotion under the impact of agricultural policy reform in Vietnam », in *Entrepreneurship and socio-economic transformation in Thailand and Southeast Asia*, Bangkok, Chulalongkorn University.
- Nhan Dan*, 1978, 2.
- Pham Do Nhat Tan, 1993 —
Migration for NEZ building : achievements, problems and solutions, *Scientific bulletin on labour and social affairs*, 2 : 4-10.
- Pottier (R.), 1982 —
« Les motivations des réfugiés indochinois » in Condominas G. et Pottier R., *Les réfugiés originaires de l'Asie du Sud-Est* (rapport au président de la République). Paris, la Documentation française.
- Le Courrier du Vietnam*, 1982, 11,
« Quelques observations ethnologiques sur les populations autochtones du Tay Nguyen ».
- Rambo (A. T.), 1995 —
« Defining highland development challenges in Vietnam ; some theme and issues emerging from the conference » in *The Challenge of Highland Development in Vietnam*, USA, East-West Center : XI-XXVII.
- Statistical year book of labour-invalids and social affairs*, 1993.
- Teulières (R.), 1962 —
La sériciculture au Sud-Vietnam, *Bulletin de la Société des études indochinoises*, 1 : 7-36.
- Tran Thi Lan Huong, 1989 —
« Population redistribution program in Socialist Republic of Vietnam : 1976-1985 (The case of Central Highlands region) », *Studies in African and Asian Demography*, Cairo, Cairo Demographic Center : 643-679.
- Tria Kerkvliet (B. J.) et Porter (D. J.), 1995 —
Vietnam's rural transformation, Westview Press inc.
- Vietnam*, 1978 — 237.
- Vu Tu Lap et Taillard (C.), 1994 —
Atlas du Vietnam. Paris, Reclus / La Documentation française, 421 p.